



## nationalité française

Par **SahraouiNouredine**, le **31/12/2018** à **10:06**

bonjour,

je suis né en Algérie le 05/3/1952, de père et de mère algériens également nés en Algérie sous souveraineté française à l'époque.

Actuellement, je suis professeur à l'université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) et réside à Oran (Algérie), marié et père de 5 enfants majeurs dont 3 nés à Lille (France) qui ont acquis leur nationalité depuis plus de 10 ans et résident actuellement à Paris.

J'ai résidé 4 ans à Lille (1982-1986) durant mes études à l'université des sciences et techniques de Lille 1 (USTL) où j'ai réussi mon doctorat en électronique.

J'ai participé à des travaux de recherche en Hyperfréquences à l'USTL et à la Faculté des Sciences et Techniques de Limoges où j'ai fait la vacation d'enseignements à distance en Master ARTICC.

Aussi, je souhaite maintenant obtenir la nationalité française qui me permettra entre autres de renouer les attaches familiales avec mes enfants et mes petits enfants qui sont à Paris.

Si cela est possible, je vous prie de m'indiquer le dossier à fournir à cet effet.

Cordialement

SAHRAOUI Nouredine

Par **youris**, le **31/12/2018** à **10:19**

bonjour,

une des conditions essentielles pour obtenir la nationalité française, c'est de résider en France au moment du dépôt de la demande de naturalisation.

voir ce lien sur la naturalisation:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>

salutations